

## CHAPITRE IV

# Direction des travaux

Suite à l'élection complémentaire à la Municipalité les 12 et 26 mars, la Directrice, Mme Silvia Zamora, quittait le 31 mai la Direction des travaux pour celle de la Sécurité sociale et environnement. Elle était remplacée le 1<sup>er</sup> juin 2000 par M. Olivier Français. De plus, pour la même date, la Municipalité décidait le transfert du service des parcs et promenades à la Direction de la sécurité sociale et environnement et celui du service d'assainissement à la Direction des travaux (un retour dix ans après l'avoir quitté le 1<sup>er</sup> janvier 1990).

A part les perturbations et réadaptations de ces changements, les événements marquants de cette année 2000 ont été les suivants :

- la fin du réaménagement de la rue Mercerie,
- le début des chantiers de l'avenue de France et du Quai d'Ouchy ; avec le nouveau moyen de transport de la « Serpentine »,
- la mise en consultation publique du plan général d'affectation (PGA), doublé d'un site Internet,
- l'amélioration du réseau des rues piétonnes au centre-ville,
- la participation, pour la première fois, de Lausanne à la journée européenne du 22 septembre « En ville, sans ma voiture ! »,
- la fin des travaux de la gare du LEB, qui a permis l'inauguration de la place de l'Europe (3 octobre),
- la fin de la construction du nouvel exutoire de la STEP à Vidy,
- la relance du projet de construction d'une nouvelle usine d'incinération, suite au rejet des recours contre le plan d'affectation cantonal par le Tribunal fédéral.

Après les longs feuilletons relatifs à la plafe-forme du Flon et au Rôtillon, les premiers projets de construction ont été mis à l'enquête publique sur ces sites.

## SERVICE ADMINISTRATIF

### Généralités

Le changement de direction et surtout le transfert de services ont occasionné des surcharges temporaires de travail pour le service administratif, voire permanentes pour le bureau de la comptabilité. En effet, même si le service d'assainissement dispose d'un effectif (198 personnes) inférieur à celui des parcs et promenades (273 personnes), la charge comptable est en revanche beaucoup plus lourde étant donné sa structure (deux usines – STEP et UIOM) et son activité (service semi-commercialisé).

### Secrétariat général

Il s'agit de tâches de coordination de diverses affaires intéressant l'ensemble de la Direction ou de tâches particulières d'intérêt général ou dictées par la Direction et de représentations internes ou externes.

#### *Séances des chefs de service (SCS)*

Le secrétariat général a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des 660 décisions (501 en 1999) prises au cours des 49 (50) séances tenues en 2000. Les procès-verbaux sont maintenant disponibles sur l'Intranet de la Direction.

#### *Séance des cadres de la Direction*

Deux séances des cadres ont eu lieu en 2000. La première pour les adieux de Mme Silvia Zamora, le 25 mai à l'Orangerie du service des parcs et promenades (avenue du Chablais) et le 11 octobre, séance ordinaire annuelle à Pierre-de-Plan avec le nouveau Directeur, M. Olivier Français.

#### *Conseil communal*

En 2000, la Direction a enregistré 5 motions (6 en 1999), 12 interpellations (9), 6 pétitions (0) et 2 questions (0).

La Direction a rédigé 13 (23) préavis et le Conseil communal en a ratifié 14 (11).

#### *Sociétés de développement et associations diverses*

Comme chaque année, sept séances ont eu lieu entre mars et mai pour présenter les projets de la Direction et en discuter avec les représentants des sociétés de développement et de nombreuses associations de commerçants, de l'industrie et des transports et de défense de l'environnement. La Directrice et les chefs de service de la Direction y ont participé, ainsi que celui de la circulation (ou son remplaçant).

#### *Commission de construction de Beaulieu S.A.*

Anciennement dénommée « Commission de construction du Comptoir Suisse », celle-ci a été rebaptisée « Commission de construction de Beaulieu S.A. » suite à la nouvelle forme juridique donnée à la société coopérative du Comptoir. Le secrétariat général assure le fonctionnement de cette commission qui réunit une fois par année les représentants de Beaulieu S.A., le Directeur (qui en assume la présidence) et les chefs de service de la Direction des travaux ainsi que le chef du service des parcs et promenades. A cette occasion sont traités les problèmes liés aux travaux

d'aménagement et d'entretien, voire d'extension, des bâtiments et des jardins de Beaulieu.

#### Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM)

Le service administratif collabore, d'entente avec la direction du CIGM, à la bonne marche du secrétariat général de cette société anonyme résultant d'un accord entre les communes de Prilly, Renens et Lausanne.

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2000, ces prestations sont facturées au CIGM.

#### ADMINISTRATION

Cette unité, comprenant 6 collaborateurs, regroupe les personnes responsables du traitement des dossiers d'écriture, l'atelier de numérisation et les deux huissiers de la Direction.

#### Traitement des affaires courantes

Le personnel de cette section assure la gestion des dossiers administratifs (traitement, classement, archivage), le suivi des affaires courantes et prend les mesures nécessaires au respect des procédures et des délais prescrits par les lois et règlements. Il s'occupe également des procédures liées aux enquêtes publiques de 30 jours.

#### Enquêtes publiques de 30 jours, depuis 1998

Années	98	99	00
Dénominations d'artères	2	-	2
PPA-PQ	3	5	3
Cadastrations/décadastrations du DP	2	4	2
Loi sur les routes	1	-	1
Etat de Vaud/Confédération	4	6	7
Divers	1	-	1
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>16</b>

Les huissiers assurent en outre la permanence du guichet des enquêtes publiques.

Les autorisations de construire délivrées par délégation de pouvoir se répartissent de la manière suivante :

#### Autorisations de construire délivrées, depuis 1998

Années	98	99	00
Stores, toiles de tente	14	11	4
Ancrages et parois ancrées	-	2	5
Divers	1	9	8
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>17</b>

Le nombre des adjudications et mandats accordés s'est élevé à 202 (202).

#### Propositions de décisions soumises par la Direction à la Municipalité, depuis 1998

Années	98	99	00
Police des constructions	420	379	405
Affaires courantes	529	498	398

Total	949	877	803
-------	-----	-----	-----

#### Atelier de numérisation/indexation

La tâche de production, consistant à alimenter les tables « bâtiments » (création de chaque immeuble existant sur le territoire lausannois) et « acteurs » (renseignements concernant chaque personne ayant des relations avec les bâtiments : propriétaires, gérants, etc.) s'est poursuivie durant l'année écoulée. Le système s'est perfectionné grâce à la possibilité de consulter les données d'adresses de facturation des Services industriels, ainsi que de visualiser les quartiers par photos aériennes. A fin 2000, la table « bâtiments » compte 10'000 entrées et 600 « acteurs » ont été créés. Des tractations sont en cours afin d'obtenir une liste informatique trimestrielle des immeubles recensés par l'Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Par ailleurs, l'atelier a assuré les travaux de numérisation de calques, photos, articles de presse et autres images à l'usage des services de la Direction, ceux de sauvegardes journalières et hebdomadaires effectuées au local des serveurs du bâtiment, ainsi que de restauration des fichiers perdus par les services. L'activité de correspondant micro-informatique s'est poursuivie.

L'atelier gère une grande partie des archives de la Direction. Il est également chargé de la sortie et de la recherche des dossiers d'écriture pour les services, ainsi que de l'affichage des enquêtes publiques de 20 jours.

#### PROJETS INFORMATIQUES ET APPLICATIONS

L'unité se compose de deux ingénieurs système. Ses trois tâches principales sont le développement de Goéland (ex-Gide), la gestion et la maintenance des 14 serveurs sis à Beau-Séjour 8 et l'assistance ponctuelle aux correspondants micro-informatiques de la Direction et du bâtiment.

Les serveurs sont utilisés pour la messagerie, le partage de fichiers, les serveurs d'impressions, les bases de données de type SQL Server, la sauvegarde des données (back up quotidien) et les serveurs d'applications. L'utilisation est répartie entre les services de la Direction et d'autres services se trouvant dans le bâtiment de Beau-Séjour. Sur les 14 serveurs, 4 ont été mis en exploitation sous la forme de 2 clusters (batteries) assurant une meilleure tolérance aux pannes pour l'utilisation d'applications critiques. Les modules Goéland en production ont pu migrer sans problème dans cet environnement sécurisé.

Plusieurs nouveaux modules « Goéland » ont été mis en production cette année et, pour la première fois, plusieurs modules que nous avons déjà terminés ont pu être réutilisés tels quels dans le cadre du site Internet du PGA du service d'urbanisme. L'application Goéland étant une application Intranet, elle ne nécessite aucune installation spécifique sur les PC ; un simple navigateur suffit. De plus, étant développée en interne, il n'y a aucune licence à payer pour s'en servir. Ce ne sont pas moins de 294 utilisateurs différents qui ont bénéficié de l'application tout au long de l'année, environ un quart d'entre eux provenant d'autres directions. Il y a eu 271'898 « hits » (nombre d'accès ou de visites) rien que sur le site Goéland en 2000. Le serveur Intranet de la

direction a comptabilisé un total de 586'920 « hits » en 2000, soit une progression de 174 % par rapport à 1999. L'unité a été sollicitée par d'autres Directions pour fournir une assistance d'expertise technique dans le cadre de certains projets informatiques, notamment le site Internet et Biletel.

## COMPTABILITÉ

Le transfert de services a apporté au bureau de la comptabilité un très important regain d'activité dans les secteurs des factures « fournisseurs » (+ 3000) et « débiteurs » (+ 4000). Tout ceci a nécessité l'augmentation d'effectif d'une demie unité aboutissant à pourvoir un poste de comptable et de revoir complètement l'organisation du bureau, afin de faire face à cette très importante augmentation de travail.

Le répondant en ressources humaines (RRH) et chargé de l'administration du personnel (CAP) a établi le nouveau plan des postes du service ainsi que leurs descriptions, ceci dans le cadre de la gestion du personnel (GePeL).

Deux cent trente-six cas (265 en 1999) d'accidents professionnels et non-professionnels, dont 111 cas (119) dits « bagatelles » (absences inférieures à trois jours), ont été enregistrés pour l'ensemble du personnel de la Direction (environ 720 personnes jusqu'au 31 mai et 650 dès le 1er juin).

Les envois contre remboursement s'élèvent à 701 (791) pour 381 (385) permis de construire et 320 (406) autorisations de procédés de réclame.

## OFFICE DE SIGNALÉTIQUE URBAINE

En raison du départ à la retraite d'un inspecteur et des tâches de plus en plus nombreuses dévolues à l'office, un assistant-collaborateur a été engagé depuis février.

### Procédés de réclame

Il a été délivré 504 autorisations (636 en 1999) pour la pose de 1'176 procédés de réclame (1'077), alors que 673 procédés (777) ont été déposés. A fin décembre, le fichier recensait 16'849 publicités (16'346) sur le territoire communal.

### Caissettes à journaux

En 2000, l'on dénombrait 178 emplacements de caissettes simples et multiples (177) représentant un total de 802 caissettes (468 sur le domaine public et 334 sur le domaine privé). A la fin de l'année, le nouvel hebdomadaire «dimanche.ch» a bénéficié d'une mise en place de 69 caissettes pour la vente de son journal.

## Affichages

### Affiche commercial

Dans le cadre du concept, des transferts de panneaux du domaine privé au domaine public ont augmenté sensiblement la redevance de l'affichage.

En 2000, l'on comptait en matière d'affichage commercial 1'618 R4, 311 R12 (220), 640 R200 (140), y compris les versos des plans de ville et les caissons des abribus et 1 GF de 12 m (2) sur le domaine communal.

Ces chiffres prennent en compte les emplacements temporaires sur les clôtures de chantiers.

### Affichage culturel

L'affichage culturel dispose de 594 R4.

Septante-sept sociétés (75) ont bénéficié de l'affichage culturel gratuit (16 musées, 13 théâtres, 26 organisateurs de concerts, 8 compagnies de danse et 14 divers spectacles), correspondant à 388 ordres d'affichage (264) pour l'année.

### Affichage libre

De nouveaux panneaux d'affichage libre ont été placés en ville. 29 emplacements sont à disposition, soit 12 de plus que l'an dernier. Ce nombre s'avère toutefois insuffisant.

En raison d'un débordement notoire de l'affichage sauvage, cette répartition va être revue pour satisfaire au mieux les nombreuses demandes dans le domaine des manifestations, nocturnes notamment.

### Affichage sécurité routière

Dans le cadre du concept de l'affichage, 96 nouveaux panneaux R4 en faveur de campagnes de prévention routière ont été posés en ville.

### Abribus

Deux abribus «Laurel» (10) ont été réalisés cette année à Bel-Air en remplacement des anciens.

### Banderoles

Vingt-sept organisateurs (27) de spectacles ont utilisé les emplacements réservés aux banderoles annonçant des manifestations.

## Signalisation urbaine

Trois panneaux d'entrée de ville ont été modifiés en raison de chantier. La nouvelle présentation graphique a permis de mettre en valeur le nouveau logo de la Ville.

Création d'un totem pour le stade Pierre-de-Coubertin à Vidy, incluant la signalétique touristique et culturelle.

### Dénomination d'artères

Le 3 octobre 2000, une cérémonie a marqué la fin de la première étape des travaux d'aménagement de l'interface du Flon et l'attribution de l'appellation «Place de l'Europe».

A cet endroit, la nouvelle passerelle reliant le Grand-Pont à Montbeneon a été dénommée «Passerelle du Flon».

### Plaques de rues

Nonante-neuf plaques officielles (140) ont été posées, soit nouvelles, soit en complément ou en remplacement.

Une plaque de situation des immeubles a été posée au début du chemin de l'Esplanade.

Des panneaux munis de motifs décoratifs ainsi que des anciennes bannières lausannoises ont été réalisés pour signaler l'entrée des zones piétonnières.

### Numérotation d'immeubles

Il a été attribué 54 numéros d'immeubles (50) en zone urbaine et 19 en zone foraine (6).

### Plaques signalétiques

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Mercerie, une plaque historique a été réalisée. Dans la même présentation, une plaque indiquant le tracé de la Louve a été réalisée à l'entrée du passage de l'Hôtel de Ville, côté place de la Louve.

Des plaques signalétiques ont été réalisées en faveur du nouveau musée de design et d'arts appliqués contemporains - «mu.dac». Trois panneaux d'affichage culturel R4 complètent cette signalétique à l'entrée.

Un nouveau panneau indiquant l'adresse de l'administration communale située à Beau-Séjour 8 a remplacé l'ancien en très mauvais état.

### Plaques commémoratives

Trois nouvelles plaques commémoratives (3) ont été posées à la mémoire des personnalités suivantes:

- Isabelle de Montolieu, à la rue de Bourg 6, où elle passa une partie de son existence.
- Gabriel Fauré, sur le bâtiment du Théâtre municipal. Le compositeur français commença à composer son opéra *Pénélope* à Lausanne. L'œuvre fut présentée pour la première fois dans ce théâtre le 3 septembre 2000.
- Gabriel Mingard, à l'avenue des Bergières 7, où il acquit le château de Beaulieu en 1766 et le transforma en une belle demeure.

### Travaux graphiques

Réalisation du logo du passeport vacances pour Lausanne et sa région.

Réalisation d'un stand pour la Ville, dans le cadre de la journée romande de la micro-entreprise.

Réalisation de divers imprimés pour la journée du 22 septembre « En ville, sans ma voiture ! ».

Création de la couverture de la brochure de vente des vins de la Ville.

Conception d'un panneau pour les visites de la Ville par le Mouvement des Aînés (MDA).

### Recours

Deux recours (de 1998 et 1999) sont encore pendants.

Cinq recours (5) ont été enregistrés en 2000, dont 3 ont été retirés et 2 sont en cours.

### CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation a répondu tout au long de l'année aux demandes des utilisateurs de la Direction et de l'Administration communale: recherches documentaires, informations variées, commande et fourniture de documents divers (ouvrages techniques, revues spécialisées, lois, articles de presse, etc.). Le recours à l'Internet pour la recherche d'informations s'est accru de manière sensible. Toutefois, il faut souligner que de nombreux sites visités ne mettent en ligne que des informations générales rendant

nécessaire le contact direct avec les organismes concernés afin d'obtenir les informations souhaitées.

Douze numéros du bulletin d'information "Ditradoc-Info" sont parus cette année et ont été diffusés à une soixantaine d'exemplaires dans l'Administration et à une dizaine à l'extérieur. La réflexion et la préparation pour la mise à disposition d'une version électronique de ce document sur le site Intranet de la Direction ont abouti à un avant-projet du site du centre de documentation.

## SERVICE DU CADASTRE

Le service du cadastre a, par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, la compétence d'exécuter la mensuration officielle (art. 950 CCS) et sa conservation.

L'activité du service se subdivise en cinq chapitres principaux :

### CONSERVATION

Sous ce titre, il faut comprendre la garde et la mise à jour des plans et documents suivants :

- l'exemplaire communal du plan cadastral ;
- le fichier cadastral comportant l'état juridique des propriétés ;
- l'inventaire de toutes les propriétés communales ;
- les divers plans établis pour les besoins propres de la Commune ;
- le répertoire des points des réseaux du nivellement communal et fédéral (1 point nouveau et 1 point supprimé en 2000).

La Commune de Lausanne est propriétaire à Lausanne même, dans 73 autres communes vaudoises et dans 3 communes valaisannes.

Le service du cadastre assure la mise à jour d'une partie des plans cadastraux déposés au Registre foncier ; il y effectue toutes les recherches spéciales demandées par les divers services de l'Administration communale.

En outre, il tient à jour la base de données « parcelles », à disposition de tous les services communaux et mise en relation avec les données graphiques de SISOL. Cette activité sera facilitée lorsque le registre foncier sera entièrement informatisé.

### MENSURATIONS

Le territoire de la Commune de Lausanne comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir la mensuration graphique (814 ha) datant de 1886, la mensuration semi-numérique (250 ha) de 1940 (numérisée en 1995) et la mensuration numérique récente (3'106 ha), couvrant au total 4'170 ha.

#### Mensuration progressive :

La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans plus que centenaires se poursuit : plusieurs bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont actuellement en charge de 11

entreprises, attribuées par le service cantonal de l'information sur le territoire, maître de l'ouvrage. Les données sont introduites dans SISOL dès leur mise en service.

### **Plan parcellaire et plan d'ensemble :**

2000 a vu la poursuite de la mise en forme d'une nouvelle base de données, qui réunit les données numériques vectorielles de SISOL et les données issues de la digitalisation des plans cadastraux des secteurs actuellement couverts de mensuration graphique. Sa structure permet une sélection et une représentation des objets à toutes les échelles comprises entre le 1 : 200 et le 1 : 10'000, en assurant le respect de leur symbolologie. Le contrôle de la conformité et de l'intégrité de ces données se poursuit, dans la perspective de leur représentation aux grandes échelles (1 : 200 et 1 : 500).

### **POLICE DES CONSTRUCTIONS**

Les tâches suivantes y sont effectuées :

- renseignements au public sur les plans fixant les limites des constructions et les plans partiels d'affectation ou de quartier légalisés ;
- examen des projets de constructions du point de vue cadastral, soit contrôle juridique de la propriété et examen de la conformité des dossiers d'enquête aux plans, lois et règlements en vigueur.
- vérification des implications sur des servitudes ou sur d'autres droits intéressant la commune ;
- étude numérique du repérage des limites des constructions et des zones constructibles ;
- contrôle des implantations : 71 [62] dossiers traités et 227 [165] inspections effectuées ;
- établissement des autorisations à bien-plaire pour les anticipations immobilières sur le domaine public, pour terrain laissé en jouissance ; calcul des redevances ;
- établissement de 28 [50] actes divers ou projets d'actes (ventes et pactes d'emption, réquisitions de transferts, servitudes, mentions et autres).

### **ETUDES, LEVES ET ETABLISSEMENT DE PLANS, TRAVAUX SPECIAUX**

Le service du cadastre a procédé, à la demande des autres services de l'Administration communale, ou pour ses propres besoins, au levé et à l'établissement de plans spéciaux nécessitant une base cadastrale, à savoir :

- 127 [170] plans pour ventes, cessions, échanges, divisions de biens-fonds, cadastration, taxes de bâtiments, droit d'emption, enquêtes, servitudes et divers.
- **Mensuration numérique :**
- Préparation et transfert au géomètre adjudicataire des éléments relatifs au domaine public déjà archivés dans SISOL, en vue de la confection des nouveaux plans nos 55 Ouchy (extension), 61 (zone Tunnel - Borde), 89-99-100 (zone Trabandan - Bonne Espérance - Vuachère - Levant) et 98-107 (zone Chailly - Vuachère - Levant).

- Rattachement de polygonales de la mensuration semi-numérique numérisée (lots tests dans les secteurs Pontaise - Crêtes et route de Prilly - Montétan - Confrérie - Ch. de Renens - Av. de Morges).
- **Relevés topographiques particuliers :**
- Bois du Jorat : routes, chemins et sentiers forestiers [suite]
- Sauvabelin : abords du lac
- Ch. de la Vallombreuse
- Sentier des Colombes
- Stand de Vernand
- Rovéréaz
- Chalet-des-Enfants
- Parc du Denantou (Vuachère)
- Piscine de Bellerive : divers projets
- **Travaux d'implantation des projets communaux (les plus importants) :**
- Bellerive : emplacements des forains (suite)
- Triathlon 2000 : balisage pour les épreuves de la Coupe du monde
- Stade de Vidy : terrain de football (suite) + locaux annexes
- Ouchy : Hôtel du Port
- Vuachère (suite)
- Stade Olympique : centre de formation
- Bellevaux : collège
- Av. du Léman : collège
- Centre de quartier du Bois-Gentil (suite)
- Place de la Cathédrale : axes
- Rue de la Borde : axes
- Ch. du Bois-Genoud : axes
- Abattoirs : centre collecteur des déchets animaux
- Rte du Jorat : axes + profils
- Piscine de Mon-Repos
- **Levés de limites forestières - abornement :**
- Diverses parcelles pour FODOVI
- Abornement en vue de nouvelle mensuration : Rosière - Ravin - Gottetaz; Vulliemin - Tunnel - Borde; Levant - Vuachère - Trabandan
- Ratavolat
- Chavannes : terrains de sport (suite et fin)
- Ch. du Taulard
- **Contrôles de stabilité d'ouvrages :**
- Mât Eole à Ouchy : (suite)
- Pont de Bourgogne (suite et fin)
- Station de pompage des Losiardes (suite)
- Mur de l'école de l'avenue d'Echallens 9 (suite)
- Mur à la rue du Vallon (suite)
- Monument commémoratif du Banquet des Jordils à la Croix d'Ouchy (suite)
- Exutoire STEP : chambre de mise en charge
- Piscine de Boisy
- **Expropriations :**

- Suite de l'établissement du dossier d'expropriation de la Vuachère
- Dossier final d'expropriation de l'avenue d'Echallens

## CADASTRE SOUTERRAIN

### Travaux de terrain :

Sur le domaine public, les propriétés communales et, à la demande des services gestionnaires, sur les parcelles privées, le cadastre souterrain relève en fouille ouverte la position réelle de toutes les canalisations en service de la Commune et de Swisscom.

Dans la quasi totalité des cas, les relevés des points de conduites sont enregistrés sur support informatique, puis automatiquement transférés dans la base SISOL.

A la demande du service d'assainissement, sur quelques chantiers de pose de nouveaux collecteurs, les points caractéristiques des conduites ont été déterminés, avec leurs altitudes rattachées au réseau de nivellement communal,

Dans plusieurs secteurs, des objets visibles de la couche surface (voies et affleurements) ont été relevés, qui serviront de points d'ancrages permettant le dessin complémentaire, dans la base SISOL, des conduites figurant sur les plans des réseaux des services d'assainissement, des eaux et du gaz.

Dans les zones de chantier, la maintenance du réseau des points de base est également assurée.

### Chantier suivis en 2000 (les plus importants) :

- Aéroport de la Blécherette
- Carrefour du Galicien - Renens – Chablais
- Acacias
- Bégonias
- Berne 65-93
- Boston
- Charmilles
- Cigale
- Cimetière du Bois-de-Vaux
- Davel
- Figuiers – Rhodanie
- France
- Genève – Bel-Air
- Grey – Plaines-du-Loup
- Mésanges
- Montmeillan
- Ouchy inf.
- Pâquerettes – Noisetiers
- Place de l'Europe
- Place St-François
- Praz-Berhoud
- Quai d'Ouchy
- Recordon
- Ruffy
- Savoie
- Tribunal-Fédéral
- Vallon (rue et place)

- Viaduc

### Vers-chez-les-Blanc

- Pont Rouge – Ratavolar – Jorat

### Montheron

- Montheron
- Râpe – Abbaye – Grange-Neuve

### Vernand

- Evitement de Cheseaux

### Total des interventions : 2'536 [2'686]

### Travaux de bureau :

- digitalisation et création de plans dans SISOL. Ces données couvrent bientôt la totalité du territoire lausannois : à fin 2000, 14 plans restent à digitaliser ;
- mise à jour des interventions par transfert des fichiers de points enregistrés sur le terrain, puis traités « via le PC » dans la base de données SISOL ;
- création et mise à jour des différentes canalisations à l'écran, pour chaque service, sur la base des points relevés sur les chantiers ;
- collaboration permanente avec les Services Industriels pour le suivi des chantiers ;
- maintenance du programme pour la gestion et la sauvegarde des fichiers-points, en mode interactif avec les fichiers-points générés sur le terrain. Ces fichiers sont stockés sur le serveur de la Direction des travaux et sont accessibles en réseau ;
- organisation des relevés de chantiers selon les permis de fouilles traités par voie informatique ;
- utilisation de SISOL-CHANTIER pour une consultation détaillée d'informations sur les chantiers (situation, date d'intervention des services, comptage annuel) ;
- Développement en collaboration avec le SOI, de la gestion des altitudes dans SISOL.
- Compléments dans SISOL-SYNTHESE du réseau **Assainissement** (*secteur sud-ouest*)
- Compléments dans SISOL-SYNTHESE des réseaux **Eau et Gaz** (*secteur Bois-Gentil – Plaines-du-loup*)

## SERVICE DES ROUTES ET VOIRIE

### Généralités

Une part importante des ressources du service des routes et voirie a été consacrée au remodelage du secteur Sous-gare. A Ouchy, après le réaménagement de la place de la Navigation, ce fut au tour des places du Port et du Général-Guisan de voir leur image renouvelée. La reconstruction du quai d'Ouchy a démarré en automne 2000, qui intégrera le nouveau moyen de transport "Serpentine" faisant l'objet d'un développement industriel. Ces aménagements seront complétés par la mise à disposition d'un itinéraire cyclable le long du littoral lausannois. La diminution du trafic sur l'axe de l'avenue de Cour a été précédée du réaménagement de plusieurs carrefours, dans le but de concrétiser le nouveau régime de circulation proposé dans le Plan directeur communal.

Au centre-ville, le réseau des rues piétonnes du cœur commercial a pu être quasiment achevé avec la piétonisation du haut de la rue de Bourg et l'aménagement définitif de la rue Mercerie.

D'importants projets de reconstruction de voirie ont été étudiés, parmi lesquels: l'avenue de France, la rue de la Borde, la rue Centrale, la place de la Cathédrale, ou encore la rénovation du pont Bessières.

Le prolongement du métro vers le Nord-Est (M2), dont le maître d'œuvre est l'Etat de Vaud, a été examiné par les services communaux concernés au stade de l'avant-projet, puis dans le cadre de la mise à l'enquête de cette nouvelle ligne de transports. Ce projet entraîne des transformations de l'espace public, notamment au droit des stations.

Les ouragans du mois de décembre 1999 ont provoqué des gros dégâts aux infrastructures lacustres. Dans le port d'Ouchy, les estacades flottantes en béton endommagées ont nécessité d'importantes réparations. Plusieurs ouvrages de protection de rive ont dû être rétablis et consolidés; c'est ainsi que plus de 2500 tonnes d'enrochements ont été nécessaires pour reconstituer les digues et jetées. Au parc Bourget, la plage a été rétablie par l'apport de 1'500 m<sup>3</sup> de sable.

## COORDINATION DES CHANTIERS ET DES PROJETS

Le bureau de planification et de coordination des travaux sur le domaine public a poursuivi son travail de planification de tous les travaux touchant le domaine public. Pendant l'année écoulée, 394 nouveaux chantiers communaux ont été enregistrés et 1'234 permis de fouilles ou d'occupation du sol ont été délivrés.

Le logiciel d'aide à la coordination, élaboré par le service d'organisation et d'informatique, a été complété par un développement permettant de prendre connaissance de l'historique des modifications apportées aux projets. La programmation d'un nouveau module, initié l'année écoulée, permettra de représenter graphiquement (diagrammes de GANTT et réseau PERT) la planification des chantiers. Cet outil contribuera à améliorer la répartition des chantiers dans le temps, en tenant compte des ressources à disposition.

## AMENAGEMENTS ET REFECTIONS DES ESPACES PUBLICS

### Travaux

- Avenue de Beaumont/avenue Montagibert: un giratoire franchissable a été construit dans ce carrefour.
- Chemin de la Chocolatière/chemin de la Clochette: un giratoire franchissable a été construit dans ce carrefour.
- Avenue de Cour: en préalable à la modération du trafic sur l'avenue de Cour, la régulation et la géométrie du carrefour Cour/Bains/Milan ont été modifiés avant l'été.
- Place de l'Europe: après trois ans de travaux, la nouvelle gare du LEB a été mise en service fin mai. L'aménagement de la place et de la partie inférieure de la route de Bel-Air ont été achevés en novembre par le LEB, avec la contribution du service.

- Chemin de Floreny/chemin du Capelard: l'extension de la zone 30 "Montelly" à ces deux rues a été accompagnée par la construction de deux seuils de ralentissement.
- Avenue de France: la reconstruction du réseau de conduites souterraines et celle de la voirie ont démarré en automne 2000 et prendront fin une année plus tard.
- Route du Jorat: en coordination avec la construction du collecteur séparatif et le remplacement des conduites industrielles, la construction d'un nouveau trottoir aboutissant à la route d'Oron a commencé en automne 2000 et s'achèvera en été 2001.
- Rue Mercerie: les travaux de reconstruction et de réaménagement qui ont commencé en 1999 se sont achevés au printemps 2000.
- Chemin de Montelly: en complément aux travaux de conduites souterraines, les travaux de modération du trafic et d'élargissement d'un trottoir ont été achevés.
- Route d'Oron: un giratoire d'entrée de ville a été construit au carrefour Oron/Boveresses/Rovéréaz.
- Quai d'Ouchy / Serpentine: les travaux de reconstruction des quais et de la mise en place d'un tronçon pilote de la Serpentine ont débuté en septembre 2000 et s'achèveront à fin 2001.
- Avenue d'Ouchy: en complément aux changements des conduites, la chaussée a été remise à neuf sur le tronçon Cour/Jordils et le carrefour Ouchy/Jordils a été réaménagé.
- Chemin de Pierrefleur: au droit du « terrain d'aventure », le tronçon de trottoir manquant sur le côté sud du chemin a été terminé au printemps 2000.
- Avenue de Rhodanie: la transformation du carrefour Rhodanie/Bains en un giratoire amovible a été entreprise et le parking des Bains de Bellerive a été réaménagé.
- Place de la Riponne: la reconstruction du carrefour Valentin/Tunnel, permettant la réorganisation des arrêts de bus dans ce secteur, a été achevée au mois de juillet.
- Rue Saint-Roch: un nouveau trottoir a été aménagé au droit de l'immeuble nouvellement construit au débouché de la rue Jean-Louis-Galliard.
- Avenue du Tribunal-Fédéral: à l'occasion de l'agrandissement du Tribunal Fédéral et de la restauration du Parc Mon-Repos, l'avenue a été réaménagée en allée de parc.
- Place du Vallon: à l'issue des travaux de conduites souterraines, une zone piétonne a été aménagée.
- Rives du lac: les dégâts provoqués par l'ouragan "Lothar" ont nécessité la réparation de nombreux ouvrages et sites lacustres.

Parmi les travaux engagés, poursuivis et réalisés en 2000, citons encore les travaux à l'avenue des Acacias, à la place de Bellerive, à la route de Berne, à la rue Caroline, à la place Chauderon, au chemin de la Cigale, au chemin de Contigny, au chemin du Couchant, au chemin du Boisy, au chemin de Boston, à l'avenue Davel, à la rue Edouard-Payot, au chemin des Epinettes, à l'avenue Eugène-Rambert, au chemin des Faverges, à l'avenue des Figuiers, à l'avenue Fraisse, à l'avenue de la Gare, à la rue de Genève, au boulevard de Grancy, à

la rue du Grand-Pont, à l'avenue du Grey, au chemin Guiguer-de-Prangins, à la rue de l'Industrie, à l'avenue de Jurigoz, à l'avenue Juste-Olivier, à la rue de Langallerie, à l'avenue du Léman, au chemin des Libellules, au chemin de Malley, à la rue Marterey, à la rue du Maupas, au chemin de Messidor, à l'avenue Mon-Repos, à l'avenue de Morges, à la route d'Oron, à l'avenue d'Ouchy, au chemin des Pâquerettes, à la route du Pavement, au chemin du Petit-Rocher, au chemin de Pierrefleur, à la route des Plaines-du-Loup, à la rue du Pont, au chemin de Praz-Séchaud, à la rue Pré-du-Marché, au chemin de la Ratavolar, au chemin de Rovéréaz, à l'avenue Saint-Paul, à l'avenue de Savoie, à la rue de la Tour, à la place du Tunnel, à l'avenue de la Vallonnette, à l'avenue du Vélodrome, à la rue de la Vigie.

## Etudes

- Chemin du Bois-Gentil: une adaptation de la voirie de ce chemin a été étudiée en relation avec la construction du nouveau centre scolaire du Bois-Gentil.
- Rue de la Borde : après l'installation d'une petite place provisoire, les études de variantes d'un réaménagement complet de la rue se sont poursuivies.
- Ilot Curtat-Cathédrale-St-Etienne: poursuite de l'étude du réaménagement de la voirie publique en relation avec un mandat paysager géré par le service des parcs et promenades.
- Rue Centrale, comprenant la Cheneau-de-Bourg, la place Centrale, la place Pépinet et le quartier du Rôtillon : l'étude de réaménagement de la rue, en relation avec la future interface du Flon et le futur quartier du Rôtillon s'est achevée. Ce réaménagement fera l'objet d'une demande de crédit par voie de préavis en 2001.
- Avenue de Cour : un projet visant à modérer le trafic entre le giratoire des Figuiers et l'avenue des Bains a été entrepris. Il fera l'objet d'une demande de crédit au Conseil communal.
- Chemin d'Entre-Bois : en liaison avec le projet de construction d'un centre de quartier, le réaménagement de la place située au droit de l'école a été élaboré.
- Carrefour du Galicien: la ville de Lausanne a collaboré au réaménagement de ce carrefour pour lequel une participation financière a été demandée au Conseil communal.
- Avenue de la Harpe: plusieurs variantes de reconstruction de cette rue ont été analysées.
- Route du Jorat/Vers-chez-les-Blanc: le projet de modération du trafic et d'amélioration de l'image du centre de Vers-chez-les-Blanc est en cours d'étude.
- Rue du Maupas: le service participe au groupe d'études chargé de tranquilliser le quartier Maupas-Collonges. Cette étude devrait déboucher sur une proposition de réaménagement du carrefour Maupas/24 janvier.
- La Perraudettaz : en relation avec Pully, les études et les contacts avec les autorités cantonales en vue de la réalisation d'un nouveau passage inférieur sous la ligne CFF Lausanne-Berne, de la déviation du chemin du Levant et de l'aménagement de

giratoires sur l'avenue du Léman se sont poursuivies.

- Chemin des Planchettes: le projet d'élargissement de la section étroite de la chaussée comprise entre le chemin de la Charbonnière et la route de la Blécherette a été finalisé. La jonction avec la route de la Blécherette est en cours d'évaluation au service des routes cantonales.
- Amélioration des TL dans un couloir nord-ouest : la mise au point des adaptations de la voirie et des carrefours a abouti à l'octroi d'un crédit par le Conseil communal.
- Zones 30 : plusieurs nouvelles zones ont été étudiées.
- Parking de la Tuilière : des études pour la mise en place d'un parking P+R d'environ 180 places ont été entreprises.
- Itinéraires cyclables : le service a participé à l'étude pour la réalisation d'un itinéraire cyclable de long du littoral lausannois.
- Métro Nord-Est M2 : les dossiers de demande d'approbation du projet et de mise à l'enquête ont été analysés par plusieurs groupes de travail qui ont aussi étudié les réaménagements de surface autour des stations.

D'autres études de voirie ont concerné le chemin de Pierrefleur, la rue de Genève, la route de Bel-Air, l'avenue de Chailly, la rue Curtat, la rue du Grand-Chêne, l'avenue du Léman, l'avenue de Morges, la route de Neuchâtel, Sauvabelin, la rue des Terreaux, le chemin de la Vallombreuse, la rue de la Vigie, l'avenue Victor-Ruffy, les abris TL et les passages piétons.

## OUVRAGES

### Travaux

- Différents remplacements, renforcements ou rénovations d'ouvrages ont été entrepris ou achevés. Ces travaux concernent notamment un ancien mur de soutènement bordant le Talent vers l'Abbaye de Montheron, le tunnel de Chauderon, les arc-boutants d'un mur à la rue Mercerie, un mur de soutènement au Petit-Chêne, les arches du Grand-Pont.

### Etudes

- Pont Bessières: remise en état de l'ouvrage et remplacement des garde-corps.
- Des auscultations, réparations ou constructions d'ouvrages ont été étudiées, touchant notamment le pont Chauderon, les escaliers roulants de la place Saint-François et de la place Chauderon.

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'unité de police des constructions effectue l'analyse des projets de construction privés avec le domaine public actuel et son aménagement futur. Elle fixe les conditions et charges d'exécution du service des routes et voirie et assure le contrôle de conformité des constructions et aménagements avec les charges prescrites.

Le traitement administratif des dossiers est facilité par les moyens informatiques à disposition, tandis que l'examen des plans et les études induites par les projets soumis restent du domaine concret de la technique et du terrain. A ce titre, ont notamment été menées des études locales touchant les avenues des Figuiers et de

Morges, la rue Couchirard, la route des Plaines-du-Loup, les chemins de Bonne-Espérance, des Esserts et des Coumenets, cela en relation avec des cessions à réaliser immédiatement ou à terme.

Cette unité procède aussi à l'analyse des projets de plans partiels d'affectation en regard de leurs implications sur la gestion et l'aménagement du domaine public.

## ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Après un hiver 1998-1999 particulièrement rigoureux, les conditions d'enneigement et de verglas de la saison 1999-2000 s'inscrivent dans la moyenne des années précédentes. Le renforcement du nettoyage du centre-ville, entrepris en 1999 déjà, s'est poursuivi en 2000, et a fait l'objet d'une étude de réorganisation dont les premiers effets se feront sentir dès 2001.

Plusieurs manifestations importantes ont mobilisé le personnel du service. La préparation de "Jardins 2000" a requis, entre autres, des prestations de fouilles, de pavage, de pose de socles, de décorations et de nettoyage. L'étape du Tour de France cycliste a occasionné beaucoup de préparations et d'adaptations du domaine public, ainsi que des montages et démontages d'installation et toutes sortes d'activités annexes.

Les équipes de l'unité "Entretien et nettoyage" ont réalisé différents travaux de construction de trottoirs, d'entourages d'arbres, d'îlots, de giratoires, de pavage et de réparation de chaussées et trottoirs. Les travaux de pavage les plus significatifs ont été ceux de la rue Mercerie, de l'entrée du cimetière de Bois-de-Vaux et de la rue St-Paul.

L'entretien des WC publics et leur adaptation aux nouvelles prescriptions ont consommé une part non négligeable des ressources.

## ATELIERS ET MAGASINS

Les ateliers et magasins de la Ville (AMV) ont assuré la logistique d'une multitude d'opérations courantes d'entretien du domaine public. Ils ont participé à la mise sur pied de 166 manifestations, dont certaines ont été particulièrement marquantes. Parmi elles, citons « Jardins 2000 », le Tour de France, le Triathlon, le championnat du monde de VTT, la Schubertiade, la Fête à Lausanne, le Festival de la Cité, le Carnaval, L'Urban Contest (roller).

Une part importante de l'activité des AMV est effectuée en faveur d'autres services communaux, principalement pour le service des parcs et promenades, le service des forêts, domaines et vignobles, le service d'assainissement et le service des affaires sportives.

## SERVICE D'URBANISME

La ratification du plan partiel d'affectation N° 700, au milieu de l'année passée, donne l'occasion de faire un peu de statistique, au moment où le passage du siècle incline aussi à la rétrospective. Ainsi, depuis la mise en œuvre du Règlement concernant le plan d'extension (RPE) en 1942, quelque 410 plans partiels ont été légalisés, soit une moyenne de sept plans par année. La

décennie 1960-1970 a été la plus active avec 112 plans, suivie des années cinquante avec 86 plans et les années septante avec 76 plans, alors que les deux dernières décennies sont redescendues à 50 et 56 plans. Les dernières années ont montré des rythmes de plus en plus faibles avec huit plans en 1997, cinq en 1998 et deux en 1999. Il serait présomptueux, à ce stade, d'en tirer des prévisions pour le futur, mais ce ralentissement s'est confirmé en 2000 avec seulement trois plans mis à l'enquête et votés au Conseil. Ces plans sont en majorité d'importance modeste et souvent endogènes, c'est-à-dire provoqués par des projets communaux. De nombreux projets privés d'une certaine ampleur sont, eux, soit en veilleuse, soit déjà retirés après une ébauche de plan. Les secteurs scolaires et hôteliers se sont ainsi révélés être les plus dynamiques de ces dernières années. Pour les opérations traditionnelles de renouvellement du tissu urbain, la vallée du Flon, qui avait focalisé les interventions, connaît enfin les premières mises à l'enquête de projets concrets, que ce soit sur la plate-forme du Flon ou au Rôtillon. Elles devraient être suivies, en amont et en aval, de nouveaux chantiers et devenir l'axe le plus dynamique de la ville.

## PLANS PARTIELS D'AFFECTION

Trois plans ont été mis à l'enquête durant l'année écoulée (quatre en 1999).

- Plan partiel d'affectation « Chalet-des-Bains », pour la reconstruction de l'établissement et des installations de jeux.
- Plan partiel d'affectation de l'Asile des aveugles, pour la rénovation et l'agrandissement de l'hôpital ophtalmique.
- Plan partiel d'affectation « Parking de la Tuilière », pour l'aménagement en dur du parking provisoire.

Trois plans ont été approuvés par le Conseil communal (deux en 1999).

- Plan partiel d'affectation de l'Ancien-Stand.
- Plan partiel d'affectation d'Entre-Bois.
- Plan partiel d'affectation des Boveresses.

Quatre plans ont été approuvés par le Département des infrastructures (deux en 1999).

- N° 698 – Plan partiel d'affectation « Près-de-Vidy » concernant les terrains compris entre le chemin du Bois-de-Vaux et la route nationale N° 1 ; addenda au plan légalisé N° 611.
- N° 699 – Plan partiel d'affectation concernant les parcelles N° 2645 et 2668 sises au chemin d'Entre-Bois ; radiation partielle des plans légalisés N° 410 et 410a.
- N° 700 – Plan partiel d'affectation « La Colline » concernant les terrains compris entre l'avenue de Provence, l'avenue de Montoie, le chemin de Montelly et les limites Sud des parcelles N° 4497, 4494, 4493, 4480, 4479, 4478, 7535, 4635, 4475 et 4472 ; radiation du plan d'extension N° 394.
- N° 701 – Plan partiel d'affectation « Ancien-Stand » concernant les terrains situés entre la route des Plaines-du-Loup, le chemin de l'Ancien-Stand, le Bois-Mermet et l'avenue du Vieux-Moulin ; radiation partielle des plans légalisés N° 187 et 290 ; radiation des plans légalisés N° 422, 607 et 607 annexe.

## PLAN GENERAL D'AFFECTION

Le Plan général d'affectation (PGA) définit les droits des propriétaires quant au mode d'utilisation du sol. Il fixe la destination des différentes zones qu'il délimite et précise les conditions de constructions qui y sont applicables. Il est appelé à remplacer le Règlement concernant le plan d'extension (RPE), du 3 novembre 1942, aujourd'hui encore en vigueur et dont la dernière révision remonte au 10 mars 1992.

Le PGA s'inscrit logiquement dans la foulée du Plan directeur communal (PDCOM), adopté par le Conseil communal le 5 septembre 1995 et approuvé par le Conseil d'Etat le 24 janvier 1996. Le dispositif réglementaire proposé deviendra opposable aux tiers après avoir suivi l'ensemble de la procédure d'adoption et concrétisera ainsi les objectifs d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la Commune.

Cette opération de refonte a franchi une étape importante en 2000. En effet, l'avant-projet du PGA a été soumis en consultation publique informelle du 25 octobre 2000 au 31 janvier 2001. Une exposition tenue du 25 octobre au 11 novembre 2000 au Forum de l'Hôtel de Ville a permis de lancer cette consultation. A cette occasion, la population a pu prendre connaissance de l'avant-projet et bénéficier d'un contact direct avec les auteurs de ce plan. De surcroît, un site Internet [www.cadredevie.ch](http://www.cadredevie.ch) présentant l'ensemble de la matière est demeuré accessible tout au long de cette période.

Rappelons que cette consultation se situe en amont de la procédure d'adoption, au sens des articles 56 et suivants de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), du 4 décembre 1985. Elle a permis de recueillir les avis de toute personne intéressée à s'exprimer sur l'un ou l'autre des aspects de ce plan. Ces derniers seront mis à profit dans le cadre de l'élaboration du projet du PGA qui sera soumis courant 2001 aux services de l'Etat pour avis préalable.

## OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'office de la police des constructions est composé de dix collaborateurs et collaboratrices. Situé à l'intérieur du service d'urbanisme, il bénéficie, de plus, de l'appui de son secrétariat.

La tâche de l'office découle essentiellement des articles 17 et 104 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Son premier rôle réside à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et des constructions. Ainsi, l'office assure la gestion des dossiers de constructions, les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Il soumet à l'enquête publique les projets qui lui sont présentés, procède ensuite à leur analyse après avoir récolté diverses directives d'autres services de l'administration communale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets ainsi que l'analyse de la majorité des 291 oppositions-interventions (168 en 1999) ont nécessité la production de 895 rapports (836 en 1999), de même que la participation à 683 séances de travail (689 en 1999) avec des constructeurs, administrés et autres services

de l'administration communale. La hausse des requêtes des constructeurs potentiels s'est confirmée cette année, notamment pour les constructions nouvelles.

Afin d'améliorer encore l'information et faciliter le travail de nos collaborateurs et ceux de l'administration concernés par les dossiers de construction, les documents émis par notre office (lettres, notes à la Municipalité, permis de construire) peuvent être consultés depuis plus d'une année par le biais d'Intranet. Un document dénommé « feuille de route » permet également de renseigner les collaborateurs de la Ville d'une façon succincte sur le stade d'avancement d'un dossier. A de nombreuses reprises, cette consultation par informatique a permis à nos collaborateurs de donner suite rapidement à une demande de renseignements du public ou du requérant sans devoir interrompre le traitement d'un dossier d'écriture en cours d'analyse par d'autres collaborateurs.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

### Enquêtes publiques, depuis 1998

Années	1998	1999	2000
	175	170	183

### Propositions soumises à la Municipalité, depuis 1998

Années	1998	1999	2000
Projets dispensés d'enquête publique	184	202	223
Projets soumis à l'enquête publique	179	148	152
Refus LATC	10	14	8
Affaires diverses	47	15	22
Total	420	379	405

### Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés, depuis 1998

Années	1998	1999	2000
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	22	21	42
Petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	23	33	45
Transformations	261	247	218
Aménagements extérieurs	37	35	22
Démolitions sans reconstruction	1	3	5
Permis de construire complémentaires	30	29	35
Sous-total	374	368	367
Réfections de façades par délégation de pouvoirs	89	97	79
Total	463	465	446

*Selon leur coût annoncé, en millions de francs*

Années	1998	1999	2000
--------	------	------	------

Projets de (en francs) :			
moins de 0,1 million	218	227	228
de 0,1 à 1 million	110	93	84
de 1 à 5 millions	31	41	42
de 5 à 10 millions	11	5	7
plus de 10 millions	4	2	6
<b>Total</b>	<b>374</b>	<b>368</b>	<b>367</b>

En 2000, le montant total des permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés pour les projets de 100'000 francs à 10 millions de francs et plus représente des investissements de l'ordre de plus de 282 millions (plus de 230 millions de francs en 1999).

Les réfections de façades ne sont pas englobées dans ce montant.

#### **Prolongations de permis de construire, depuis 1998**

Années	1998	1999	2000
	15	13	17

#### **Parcage, depuis 1998**

*Nombres de places autorisées*

Années	1998	1999	2000
Grands parkings souterrains	214	213	552
Garages-boxes et couverts extérieurs	24	85	174
Places de parc extérieures	626	206	427
<b>Total</b>	<b>864</b>	<b>504</b>	<b>1153</b>

#### **Recours déposés, depuis 1998**

Années	1998	1999	2000
	9	17	13

#### **Courrier sortant (lettres), depuis 1998**

Années	1998	1999	2000
	1 258	1 553	1 599

#### **AMENAGEMENT URBAIN**

Il convient de relever la participation du service au développement des « zones 30 », notamment la mise au point du projet de la zone « Midi – Mornex » et le suivi des vingt zones existantes.

Un architecte-urbaniste consacre l'essentiel de son activité à collaborer à la planification des interventions concernant le domaine public, qui s'opère à travers la structure transversale du Bureau des espaces publics (BEP). La campagne d'installation des abribus TL « Laurel » a achevé son programme et les futures interventions ne concerneront que les sites réaménagés comme Prélaz, Bel-Air, Béthusy, le Pont-de-Chailly, etc.

#### **DEPLACEMENTS – ENVIRONNEMENT**

Dans le cadre du suivi du Plan directeur communal (PDCoM), le Groupe technique lausannois des transports (GTLT) a consacré l'essentiel de ses sept séances de 2000 à l'examen du projet de prolongement

du métro (M2) ainsi qu'au schéma directeur de la restructuration du réseau TL qui lui est lié. Par ailleurs, l'ingénieur, adjoint au chef de service, participe aux séances de concertation des groupes constitués tels que le Groupe des deux-roues légers (GDRL) ainsi que le Groupe permanent du système d'aide à l'exploitation des transports (SET), chargé de la rénovation et de la régulation des carrefours.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, le projet d'attribution des degrés de sensibilité (DS) a été mis à l'enquête publique au début de l'été ; il a fait l'objet de deux oppositions. En complément, notre collaborateur participe à l'élaboration d'un guide des dispositions d'assainissement au bruit, sous l'égide du service de l'environnement et de l'énergie de l'Etat. La collaboration avec l'office de la police des constructions a porté sur l'instruction des procédures de recours relatives aux permis de construire, notamment l'application de l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), voire de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair).

#### **PROTECTION DU PATRIMOINE BATI**

L'année écoulée a été consacrée en grande partie à l'examen des dossiers concernant des projets de transformations de bâtiments en notes \*3\* ou \*4\*, de compétence communale, ainsi qu'à l'analyse des dossiers et à la rédaction des préavis adressés au conservateur cantonal des monuments historiques, ceci pour les objets inscrits à l'inventaire ou classés monuments historiques, comme c'est désormais l'usage. De nombreuses heures ont été vouées à l'élaboration de l'avant-projet du Plan général d'affectation (PGA).

Le délégué à la protection du patrimoine bâti a été, comme chaque année, appelé à répondre à des questions émanant des professionnels de la construction, des étudiants et chercheurs, du public, ainsi qu'à rédiger plusieurs notices sur des sujets historiques pour les besoins de l'administration.

A l'invitation de la section cantonale monuments historiques et archéologie, le délégué a pris en charge une partie de la conception du programme des Journées du patrimoine à Lausanne en choisissant le thème *Evolution et diversité de l'habitat au 20<sup>e</sup> siècle*. Les visites guidées se sont déroulées avec le concours d'un collaborateur du service d'architecture.

L'année 2000 a été l'occasion pour le délégué de se rendre aux rencontres semestrielles des conservateurs romands, à Bienne puis à Genève, ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle de l'Association des conservateurs suisses de monuments historiques, qui s'est tenue en septembre au Château de Neuchâtel.

#### **DELEGUE AUX PIETONS**

Pendant l'année 2000, le délégué aux piétons a reçu 62 demandes pour des améliorations de cheminements, le plus souvent motivées par des difficultés de voisinage entre les piétons et le trafic motorisé. Le rapport-préavis N° 147, du 27 avril 2000, qui répond aux motions de Mme G. Savary, Mme M. Maurer-Savary, M. O. Français et à une pétition de M. C. K. Gossweiler aborde les problèmes de sécurité des traversées de routes, de tranquillisation du trafic, de signalisation et d'encadrement des enfants à proximité des écoles. En adoptant les conclusions proposées, le Conseil

communal a alloué à la Municipalité, le 28 novembre 2000, un crédit de 2'400'000 francs pour réaliser 170 à 180 passages piétons sur environ cinq ans. Un grand nombre d'interventions parvenues sur le bureau du délégué aux piétons obtiendra ainsi satisfaction.

L'année 2000 a été l'occasion pour Lausanne de participer à la journée européenne du 22 septembre « En ville, sans ma voiture ! », dont le délégué aux piétons a dirigé l'organisation. Si le bilan de cette journée a été mitigé, ses participants ont souhaité généralement la reconduction de l'expérience. Le Conseil communal aura l'occasion de se prononcer au printemps 2001 sur cet objet par voie de préavis.

## **ATELIER DE MAQUETTES, EXPOSITIONS ET PHOTOGRAPHIES**

Le volet traditionnel de l'atelier, celui des maquettes au 1:500 illustrant les plans partiels à l'étude, a concerné le Chalet-des-Bains à Rhodanie, l'Asile des aveugles, le Comptoir suisse. L'échelle 1:200, qui permet plus de détail, a été choisie pour un projet d'aménagement à la rue de la Borde, un autre à la place de la Cathédrale et les nouvelles constructions du Rôtillon. Enfin, c'est au 1:20 que sont réalisées peu à peu d'impressionnantes maquettes d'ensemble rural, en préparation d'une exposition qui se tiendra en 2003 au Musée historique de Lausanne.

Au Forum de l'Hôtel de Ville, l'atelier a collaboré aux expositions suivantes : Edimbourg, le Plan général d'affectation (PGA), les Immigrés, Noël Ethnique. Diverses autres prestations ont eu pour cadre le Casino de Montbenon, le Palais de Beaulieu, Malley et les vitrines de présentation en ville. La première journée « En ville, sans ma voiture ! », organisée par le service d'urbanisme, a aussi mobilisé les différents talents de l'atelier.

## **SERVICE D'ARCHITECTURE**

### **Généralités**

L'augmentation réjouissante des investissements du secteur privé de la construction durant l'exercice écoulé tend à confirmer que la relance économique a bien eu lieu. Sur le plan interne, cela s'est traduit par un accroissement des tâches de la section Analyse et inspection des constructions et, conséquemment, des recettes issues de la facturation des permis de construire, d'utiliser et d'habiter.

A l'inverse, la relative stabilité des investissements communaux en matière de construction n'aura pas eu de grande conséquence sur le volume du travail des autres sections composant le service d'architecture. Le maître d'ouvrage public aura toutefois payé sensiblement plus cher les prestations de ses mandataires et soumissionnaires, l'indice du coût de la construction et celui des honoraires ayant tous deux enregistré une hausse sensible.

C'est dans ce nouveau climat économique que le service d'architecture a poursuivi ses activités dans le cadre des différentes missions qui lui ont été confiées : contrôle de mandats, conseils administratifs et techniques aux services communaux maîtres d'ouvrages, études diverses, inspection des

constructions et des chantiers, gestion des coûts de construction.

Parmi le grand nombre de chantiers réalisés ou suivis par le service d'architecture durant cet exercice, on peut citer les plus représentatifs, tels que :

- la construction de l'école primaire et du centre œcuménique du Bois-Gentil;
- la transformation et le réaménagement du complexe sportif du stade de Vidy;
- la rénovation du théâtre de Vidy;
- la rénovation de la maison Gaudard et l'aménagement du nouveau musée du design et d'arts appliqués contemporains;
- la rénovation des immeubles avenue d'Ouchy 79-85 / place du Port 1-3.

### **ADMINISTRATION**

En 2000, l'effectif est resté stable hormis l'arrivée d'un étudiant venu accomplir un stage de neuf mois lui permettant d'acquérir une formation pratique en vue d'obtenir la maturité professionnelle commerciale (MPC). Les nouvelles dispositions relatives à la gestion du personnel ont alourdi sensiblement les tâches de l'administration du service.

Leader communal en matière de réglementation sur les marchés publics, la section administration a été saisie de plusieurs demandes émanant de services communaux et se rapportant à des marchés publics, pour certains sans rapport avec le secteur de la construction : achats de programmes informatiques (musées lausannois et GePel), transports collectifs d'enfants, création d'un centre d'engagement pour le corps de police). Si ces diverses prestations auront permis de passer des marchés spécifiques dans le respect de la conformité des lois et accords régissant les marchés publics, elles se seront néanmoins ajoutées à un volume de travail déjà fort appréciable.

L'accroissement des tâches administratives relatives aux marchés publics, et plus particulièrement à l'organisation de concours d'architecture, conduira, à terme, au renforcement des effectifs.

### **ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS**

Les prestations de cette section recouvrent l'analyse des demandes de permis de construire et le suivi de l'exécution des travaux, la consultation des archives microfilmées, l'aménagement des espaces publics ainsi que la prévention des accidents dus aux chantiers. Par ailleurs, en fonction de ses disponibilités, elle contrôle des opérations de construction réalisées par des mandataires du secteur privé pour le compte de la Commune de Lausanne.

Le tableau ci-après illustre l'évolution de l'activité dans le secteur de la construction de logements qui, depuis trois ans, est en sensible diminution.

Permis d'habiter délivrés	1997	1998	1999
Bâtiments d'habitation construits	27	24	21
Nombre d'appartements	299	263	206
Nombre d'appartements par bâtiment	11	11	9.8

Cette section examine tous les projets soumis à autorisation, soit pendant la phase préliminaire d'avant-projet, soit lors de la procédure de demande de permis

de construire. Son examen porte principalement sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées, ainsi que sur la salubrité et la sécurité des constructions. Conséquemment, des modifications sont souvent demandées à l'auteur du projet pour faire supprimer des barrières architecturales ou pour garantir le respect de la nouvelle norme SIA relative à la protection des personnes contre les chutes dans les constructions et leurs accès. Au chapitre de l'esthétique, la section conseille et approuve le choix des teintes et des matériaux de façades.

### INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Par des visites ponctuelles, les inspecteurs des constructions contrôlent l'exécution des travaux jusqu'à la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser. Ils veillent notamment à ce que la construction respecte les plans autorisés et les conditions particulières à l'octroi du permis de construire. Ces contrôles, effectués lors des différentes phases de la construction, sont agendés et gérés par un programme informatique qui permet la mise à jour régulière des données et leur adéquation avec la planification des travaux.

### CONSULTATION DES ARCHIVES MICROFILMEES

Architectes du secteur privé et services de l'administration communale consultent régulièrement les plans des bâtiments lausannois, archivés sur microfilms et couvrant la période depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Moyennant l'autorisation du propriétaire foncier, le public peut avoir accès à cette très riche source d'informations qui est également disponible sous la forme de fichier numérisé.

### AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

L'architecte adjoint responsable de cette section est membre du bureau des espaces publics. Il participe, au sein de groupes pluridisciplinaires, à la réalisation de projets relatifs à l'aménagement des espaces publics.

### PREVENTION DES ACCIDENTS DUS AUX CHANTIERS

Afin que les travaux ne constituent pas une source de dangers et de nuisances inacceptables pour le voisinage des chantiers, le bureau de prévention des accidents conseille les différents acteurs impliqués dans la réalisation d'ouvrages. Il intervient dès le début du projet, jusqu'à l'achèvement des travaux, et conseille les architectes, ingénieurs et entrepreneurs. Il contrôle le respect des mesures de sécurité lors de l'exécution et la mise en place des dispositifs qui permettront d'effectuer les travaux sans danger.

Le préposé donne des cours de formation aux grutiers, machinistes et monteurs en échafaudages pour les sensibiliser à la prévention des accidents dus aux chantiers. Il préside le groupement romand qui réunit les inspecteurs en la matière.

Statistiques	1998	1999	2000
Chantiers en activité au 1er janvier	215	195	223
Chantiers commencés durant l'année	356	410	435
Chantiers achevés durant l'année	376	382	441
Chantiers en activité au 31 décembre	195	223	217
Grues contrôlées	19	24	24
Infractions dénoncées	0	0	1

## ETUDES ET CONSTRUCTIONS ET CONTRÔLE DES MANDATS EXTÉRIEURS

L'activité des sections «Etudes et constructions» et «Contrôle des mandats extérieurs» est schématisée par les tableaux et statistiques figurant ci-après :

### CONSTRUCTIONS COMMUNALES

Signification des codes : 0 = *Projet à l'état d'intention*  
 1 = *Projet à l'étude*  
 2 = *Projet étudié en suspens*  
 3 = *Chantier (crédit voté)*  
 4 = *Terminé / Garanties*

Mandats internes	Codes
<b>Coût supérieur à Fr. 1'000'000.—</b>	
<i>Abattoirs de Malley</i> Modernisation et adaptation aux normes UE	2
<i>Bellerive-Plage</i> Rénovation partie 64, jeux, bassin non nageurs	2
<i>Belvédère, école</i> Rénov. vestiaires, douches, vitrages et chauffage	3
<i>Chailly, école</i> Rénov., entretien bâtiments scolaires + salle gym.	1
<i>Chalet-des-enfants</i> Café, transformation, rénovation	1
<i>Chevalleyres, colonie de vacances</i> Rénovation toiture, intérieur, chauffage et annexe	4
<i>Clos-des-Moines</i> Réfection complète du toit + appartement	1
<i>Elysée, école</i> Réfection de la toiture et des façades	0
<i>Hermitage, ferme</i> Rénovation de l'enveloppe	4
<i>La Rama, Montheron</i> Extension, transformation	3
<i>Marronniers, stade</i> Rénovation des vestiaires et du terrain	0
<i>Montchoisi, piscine (3<sup>e</sup> étape)</i> Rénov. façades, fenêtres, sols, dalle "froide", hall	1
<i>Pontaine, stade olympique (3<sup>e</sup> étape)</i> Béton alvéoles, buv. nord/sud, salle gym., grp entr.	1
<i>Sauvabelin, la Sauvebalise</i> Mise à l'enquête du projet + exécution	3
<i>St-Luc, temple</i> Rénovation + entretien	2

<i>Vallée de la Jeunesse 1, bâtiments Expo 64</i> Réhabilitation et transformation du complexe	4	<i>Kléber-Méleau</i> Rénovation des toitures, sanitaires et divers	4
<i>Vers-chez-les-Blanc, école</i> Rénovation de l'ancien collège (1901)	1	<i>Le Lacustre, restaurant à Ouchy</i> Rénovation + ascenseur	4
<i>Vieux-Moulin, école</i> Réfection de l'enveloppe	4	<i>Léman 72, pavillon scolaire</i> Construction pavillon scolaire de 2 classes	4
<b>Coût de Fr. 100'000.— à Fr. 1'000'000.—</b>		<i>Madeleine, école</i> Réfection enveloppe + escalier couvert	4
<i>Abbayes, Clos des – Annexe</i> Remise en état de la toiture sud et de l'atelier	1	<i>Malley, chaufferie à distance</i> Construction d'une chaufferie sans les techniques	1
<i>Banlieue ouest, dépôt</i> Aménagement d'un dépôt pour musées	1	<i>Mon-Repos, écuries</i> Rénovation de l'enveloppe	2
<i>Barbolesaz, colonie vacances (exigences ECA)</i> Electr., douches, chauffage, plancher grande salle	2	<i>Mon-Repos, orangerie</i> Rénovation de l'enveloppe	1
<i>Belvédère, annexe école</i> Assainis. des façades de l'annexe du collège	1	<i>Mon-Repos, parc</i> Tour néogothique, temple d'Amour + murs soutèn.	4
<i>Belvédère, école</i> Rénovation de la vasque	1	<i>Montchoisi, école</i> Vitrages et enveloppe	2
<i>Bergières, école</i> Bâtiments AB, rajout d'une classe au 2 <sup>e</sup> étage	1	<i>Montelly, garderie</i> Rénov. fenêtres, toiture, local poussettes, abris	3
<i>Bergières, garderie</i> Réfection toiture, chauffage, ventilation, stores, etc.	0	<i>Pierre-de-Coubertin, local voirie</i> Construction d'un local pour la voirie	1
<i>Béthusy 58, La Gottettaz</i> Rénovation et transformation	4	<i>Pompriers, caserne – Vers-chez-les-Blanc</i> Réfection toiture bâtiment annexe + chaufferie	1
<i>Béthusy, gym G1, école</i> Salle gym G1, réfect. et transf., vest. + douches	2	<i>Pompriers, caserne</i> Rénovation centrale d'alarme	3
<i>Blécherette, ferme</i> Réfection des toitures, façades et de l'appartement	1	<i>Riolet, école</i> Rénovation enveloppe + changement vitrages	1
<i>Bourdonnette, école</i> Problèmes infiltration d'eau, humidité, télégestion	2	<i>Rouvraie, école</i> Salle de gym, rénovation toiture et façades	0
<i>Châtelard, ferme</i> Réfection toitures, façades et appartement	0	<i>Rovéréaz, ferme</i> Réfection complète de la toiture et façades	1
<i>Domaines agricoles, général</i> Entretien	3	<i>Rovéréaz, ferme</i> Aménagement de WC pour les écoliers, etc.	1
<i>Domaines viticoles, général</i> Entretien	3	<i>Sauvabelin, couverts</i> Constr. couvert (place jeux) + abris pour animaux	2
<i>Eglantine, école</i> Réfection de l'enveloppe	4	<i>Skate-Park</i> Entretien min., mise aux normes, travaux 99 + 00	4
<i>Elysée, école</i> Groupe infér., groupe supér., remplacement linos	0	<i>Vallombreuse, ferme</i> Aménag. local stockage pour le Musée romain	3
<i>Elysée, école</i> Groupe infér. rez, porte accès, vitrages et portes	0	<i>Villamont, école</i> Annexe + gym, rénov. salle, vestiaires et douches	4
<i>Etaglières, ferme</i> Réfect. complète (enveloppes ext., appart., ruraux)	0	<b>Coût inférieur à Fr. 100'000.—</b>	
<i>Kiosque pont Chauderon</i> Rénovation	2	<i>Abbayes, Clos des</i> Travaux annuels + installation nouveau chauffage	4

<i>Béthusy, école – Bâtiment C</i> Réfection vitrages et acoustique	0
<i>Béthusy, école – Bâtiment D</i> Réfection peinture classes, corridors et WC	0
<i>Béthusy, école – Aula</i> Réfection étanchéité	0
<i>Blécherette, ferme</i> Assainissement façade sud, fenêtres, cuisine	4
<i>Blécherette, ferme – FOD-C1</i> Construction fosse et couvert, démontage annexe	4
<i>Cases, Les – Ferme</i> Silo + couvert	1
<i>Centre horticole</i> Réaménagement du hall d'entrée	0
<i>Chalet de la Ville</i> Salle de bains, douche, ventilation, toiture écurie	4
<i>Chevalleyres, Les – Maison du directeur</i> Isolation toiture et murs pignons	1
<i>Kléber-Méleau</i> Rampe d'accès pour invalides et WC handicapés	1
<i>Montheron, école</i> Rénovation, entretien, assainissement	4
<i>Montoie, centre funéraire</i> Aménagement chapelles A et B + étanchéité	2
<i>Rovéréaz, ferme</i> Toiture habitation + paratonnerre	4
<i>Valency, garderie</i> Entretien, amélior. éclair. rez, exigences "Hygiène"	4

Mandats externes	Codes
<b>Coût supérieur à Fr. 5'000'000.—</b>	
<i>Beau-Séjour 8</i> Rénovations enveloppe, techniques et couloirs	1
<i>Bois-Gentil, centre œcuménique</i> Constr. centre de quartier, école et garderie	3
<i>Cathédrale 12 (prud'hommes)</i> Réhabilit., réfection 2 <sup>e</sup> étage combles et façades	1
<i>Curtat 14-22 / Menthon 5-8</i> Restructur. îlot, démolition, rénovation, reconstr.	1
<i>Entre-Bois, école</i> Rénov. + agrandis. complexe (suite aff. Hermitage)	1
<i>Grand-Vennes, école</i> Agrand. 3 <sup>e</sup> étape (rempl. portacabines) 20 classes	0

<i>Maison Gaudard (MUDAC)</i> Rénov., transform. et aménag. d'un musée	4
<i>Palud 10-11 / Louve 3-9</i> Rénovation générale (locataires dans l'immeuble)	2
<i>Pontaise, stade olympique (3<sup>e</sup> étape)</i> Augmentation capacité à 25'000 spectateurs	1
<i>Provence, école</i> Démolition et construction nouveau collège	1
<i>St-Roch, école</i> Rénov., transform., étanchéité préau, salle gym est	1
<i>Vidy, stade</i> Aménagement complexe sportif	3
<i>Vieux-Moulin, salle omnisports</i> Constr. 3 salles gym transformables pr rink-hockey	1
<i>Villamont, école</i> Rénovation, transformation générale	0
<b>Coût de Fr. 1'000'000.— à Fr. 5'000'000.—</b>	
<i>Abattoirs, CCDA</i> Construction d'un collecteur de déchets	3
<i>Beaumont 4-6-8</i> Rénovation, transformation	1
<i>Bellevaux, école</i> Rénovation, entretien, assainissement	1
<i>Bellevaux-Dessus, pavillon scolaire</i> Aménagement 4 classes provisoires	4
<i>Colline, école</i> Rénovation, transformation complète	1
<i>Croix d'Ouchy, temple</i> Entretien	2
<i>Hôtel de Ville</i> Réfection cour, toiture, ascenseur, sanit. 1 <sup>er</sup> , etc.	1
<i>Mon-Repos, piscine</i> Rénovation façades en verre du bâtiment	4
<i>Montheron, temple</i> Rénovation de l'enveloppe	0
<i>Neuve 6, habitation</i> Rénovation et aménagement de combles	1
<i>Palud 21-21b, habitations</i> Rénov. enveloppe et transformations intérieures	1
<i>Saint-Martin 18, nouvelle "Dolce"</i> Préparation documents de concours	1
<i>Vers-chez-les-Blanc, école</i> Extension du collège	1
<b>Coût inférieur à Fr. 1'000'000.—</b>	

<i>Boissonnet, école</i> Remontées d'eau	1
<i>Bourdonnette, centre de loisirs</i> Réfection étanchéité + réaménag. des extérieurs	1
<i>Désert, maison de maître</i> Suivi projet min. utilisateurs et de sa réalisation	4
<i>Saint-Nicolas de Flue, église</i> Restructuration des bétons	1

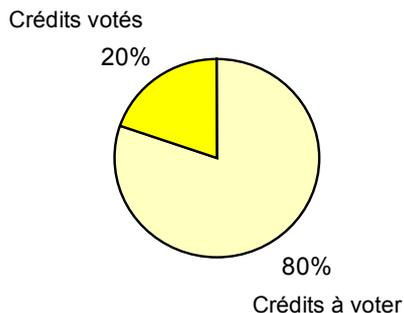
Signification des codes : 0 = *Projet à l'état d'intention*  
1 = *Projet à l'étude*  
2 = *Projet étudié en suspens*  
3 = *Chantier (crédit voté)*  
4 = *Terminé / Garanties*

**Tableau no 1**

Etat du financement des affaires  
traitées en 2000  
au service d'architecture

Affaires en portefeuille

Crédits à voter	Fr.	237 517 000
Crédits votés (travaux en cours)	Fr.	58 476 000
Total	Fr.	<u>295 993 000</u>



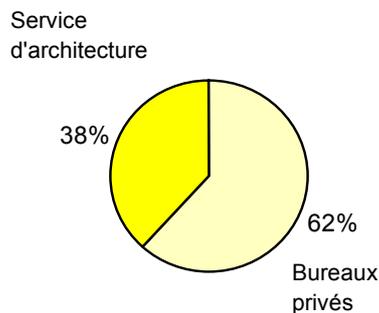
DEPENSES DE L'EXERCICE 2000 : Fr. 23'306'396

**Tableau no 2**

Répartition des dépenses 2000

Affaires suivies par :

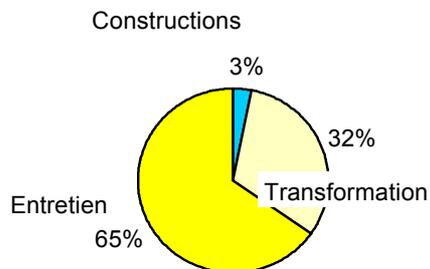
Bureaux privés	Fr.	14 382 631
Service d'architecture	Fr.	8 923 765 *
Total	Fr.	<u>23 306 396</u>



\* Pour cette somme, les honoraires d'architectes sont de l'ordre de 1 million de francs

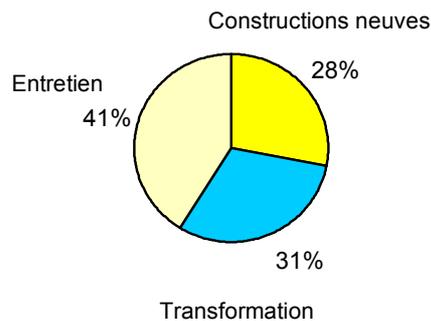
**Tableau no 3**

Nature des travaux confiés  
au service d'architecture  
*section Etudes et constructions*



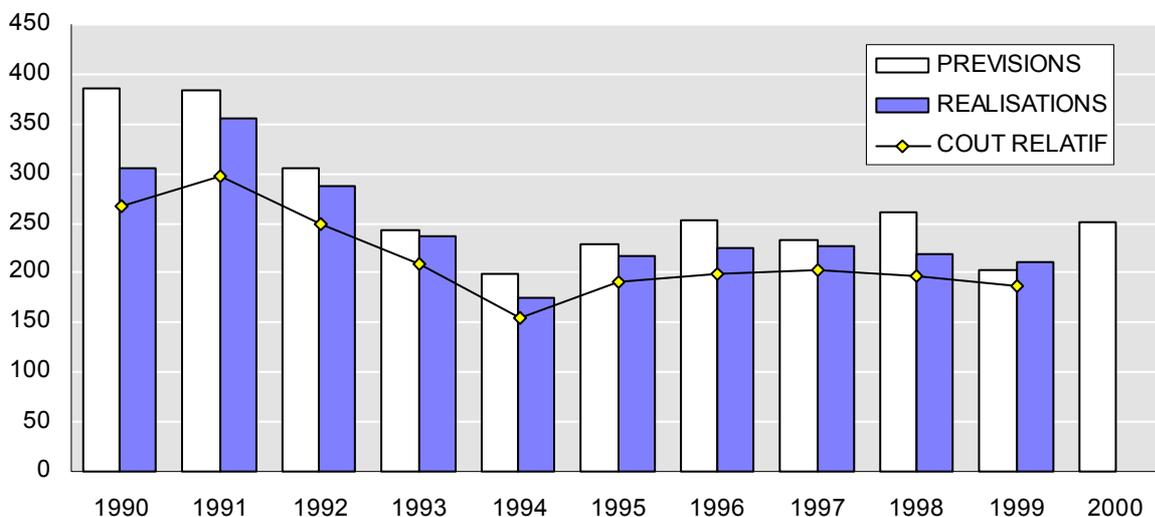
**Tableau no 4**

Nature des travaux confiés  
aux bureaux privés  
*section Mandats extérieurs*



**EVOLUTION DU MARCHE DE LA CONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LAUSANNE  
DEPUIS 1990 (en millions de francs)**

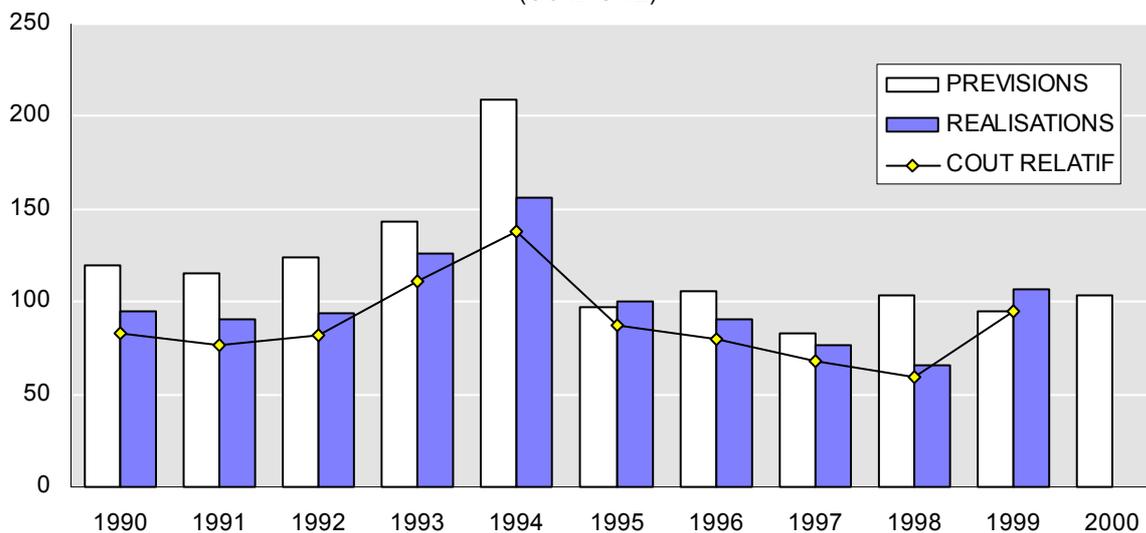
**SECTEUR PRIVE**



**Indice zurichois de la construction  
(Base 100 au 1.04.1988)**

114,5    119,3    115,5    113,1    113,2    114,3    113,3    111,7    111,4    112,9    117,2

**SECTEUR PUBLIC  
(COMMUNE)**



Les valeurs portées sur ces deux graphiques doivent être pondérées par l'Indice zurichois de la construction.  
Le coût relatif permet de mesurer l'évolution effective des investissements en tenant compte de l'inflation.

Source : Enquête fédérale sur les constructions (SCRIS)

## SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le service d'assainissement a bénéficié en 2000 du résultat des restructurations et projets entrepris ces dernières années. Dans le domaine de la gestion des déchets, il convient de relever une augmentation sensible des tonnages collectés par le centre de ramassage (+ 2,4 %) principalement due aux déchets recyclables. Ainsi, le taux de recyclage s'affiche en forte progression et atteint 34,1 % (32,7 % en 1999). L'objectif 2001 de GEDREL SA est donc déjà atteint en 2000, puisque la campagne de sensibilisation de la population avait pour slogan : « Recycler plus du tiers de nos déchets ». Le taux de recyclage cantonal est quant à lui supérieur (42 %) car il comprend également les déchets recyclés provenant de l'industrie et du commerce.

Les efforts de sensibilisation ont porté essentiellement sur le domaine de l'eau, grâce à une exposition qui a été présentée au forum de l'Hôtel de Ville, du 20 mars au 1<sup>er</sup> avril, et à une campagne de presse conduite en parallèle. L'épuration des eaux a été marquée par les grands chantiers sur le réseau et la construction du nouvel exutoire de la STEP de Vidy. La mise en service du nouveau système de conditionnement des boues a permis de diminuer de près de 50 % le volume des cendres à mettre en décharge. Le rendement de l'épuration des eaux par la STEP de Vidy est totalement satisfaisant, s'étant même légèrement accru.

En matière de gestion de personnel, le fait marquant est une très forte augmentation des mutations au sein du service, puisque l'on compte 43 entrées (15 en 1999 - engagements ou promotions à de nouvelles fonctions) et 33 départs (21 en 1999 - démissions, retraites, transferts, mises à l'AI, décès, licenciements). Dans un marché resserré du travail, il est devenu plus difficile en certains cas de trouver le personnel au profil adéquat, voire de pouvoir donner satisfaction sur le plan du salaire à certains candidats.

Un nouveau plan des postes a été réalisé. La direction du service s'est réorganisée en créant deux divisions, soit gestion des eaux et gestion des déchets ; un chef de division eaux est entré en service en novembre, ce qui permettra de porter l'accent sur ce domaine sensible ces prochaines années. L'augmentation des prestations et des quantités de déchets collectés et la création d'une équipe responsable des déchets des manifestations ont nécessité le renforcement du CROM et la création de 12 postes supplémentaires (110 au total). Le bureau technique compte un troisième dessinateur. La STEP, quant à elle, a pu renoncer à trois postes d'ouvriers en rotation et à un conducteur de camions. Les programmes d'emploi temporaires ont été transférés au service social et du travail.

Le Journal d'AL, périodique de liaison à l'intention des collaborateurs du service, est paru à quatre reprises. Il permet à chacun d'être au courant des mutations au sein du personnel, des chantiers et projets en cours et des multiples activités des exploitations.

Une septantaine de demandes de cours offerts dans le catalogue de la formation du personnel communal ont été déposées, mais seules une cinquantaine ont pu être prises en compte.

La direction du service assure la gestion administrative des sociétés anonymes TRIDEL SA et GEDREL SA. L'activité de TRIDEL SA a été faible au début de l'année, puis s'est sensiblement accrue au second semestre. En effet, le Tribunal fédéral a réglé définitivement les recours contre le plan d'affectation cantonal (PAC 296), le défrichement et, enfin, le permis de construire. Cette dernière décision, rendue le 10 octobre 2000, a relancé le projet de construction d'une nouvelle usine d'incinération. La commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets (CODE), puis le Conseil d'Etat ont décidé de réaliser le projet. L'octroi d'une subvention cantonale sera soumise au peuple (référendum obligatoire) en automne 2001.

GEDREL SA a poursuivi ses actions de sensibilisation avec le troisième volet de la campagne « Recycler plus du tiers de nos déchets » ; le public a été touché par le moyen d'un affichage dense sur panneaux fixes et mobiles, par des annonces dans la presse locale et par des spots sur deux radios privées. L'opération d'information aux classes primaires, menée avec les autres périmètres VALORSA, STRID et SADEC, a été poursuivie ; 104 classes, dont 75 situées dans les établissements lausannois en ont bénéficié. L'extension de cette opération aux classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années a été prévue dès cette année ; 16 classes ont déjà suivi cette sensibilisation à la gestion des déchets.

La centrale téléphonique Info-déchets a reçu plus de 2'300 appels provenant de tout le périmètre GEDREL. Cette centrale dispose d'une base de données complète sur l'ensemble des activités liées à la gestion des déchets des 11 communes partenaires.

## GESTION DES DÉCHETS

Le centre de ramassage a augmenté de manière sensible (+ 20 %) ses prestations de ramassage pour des communes et clients extérieurs. Toutefois, cette activité complémentaire ne représente que 5 % des tonnages collectés sur Lausanne. Les déchets recyclables sont en forte augmentation (+ 6,2 %).

Les déchets particuliers liés à l'ordonnance fédérale sur la reprise et l'élimination des déchets électriques et électroniques (OREA) pose de gros problèmes de logistique. Ces appareils sont le plus souvent abandonnés sur le domaine public et doivent donc être éliminés aux frais de la commune. Il s'agit de 1927 téléviseurs, 1'500 appareils frigorifiques et de 118 tonnes d'autres objets.

L'organisation des tournées de ramassage a été modifiée afin d'améliorer les prestations fournies à la population et aux entreprises. Ainsi, un ramassage particulier des boîtes de conserve auprès des cafetiers-restaurateurs permet d'améliorer la collecte sélective. L'année 2000 a également été consacrée à une réflexion sur un concept spécifique de collecte des déchets de l'hyper-centre. L'objectif est d'effectuer un ramassage nocturne, deux fois par semaine, entre 18h45 et 22h00, dans les quartiers commerçants et de contribuer à l'amélioration de la propreté des rues que les piétons affectionnent. Les déchets des marchés ne sont plus ramassés sur place, mais sont collectés dans des postes disposés à cet effet ; de ce fait, il n'y a plus de camions qui circulent dans les rues piétonnes à la fin des marchés. Ce concept est mis en oeuvre dès janvier 2001.

Le centre collecteur des déchets animaux est en cours de reconstruction. Il a fallu faire également face à la fermeture des frontières et à la recherche de nouvelles filières de traitement, conséquences de la crise de la vache folle. Depuis la fin de l'année, tous les déchets sont transformés en farines par Centravo AG à Lyss, puis incinérés. Il en est résulté une profonde modification tarifaire. La diminution du tonnage traité par le CCDA est malheureusement la conséquence de la diminution de l'activité générale des abattoirs.

L'usine d'incinération a augmenté la quantité de déchets traités (+ 3,3 %). De ce fait, la quantité de déchets transportés a atteint 5'610 tonnes contre 3'058 tonnes en 1999. Cet accroissement est principalement dû aux déchets provenant des communes du périmètre GEDREL. En effet, l'UIOM fonctionne comme un centre de transit et assure l'évacuation des déchets excédentaires vers d'autres sites ou usines. Les fours ont été opérationnels durant 8'492 heures, soit une augmentation de leur disponibilité de 253 heures. Cet excellent bilan d'exploitation a pu être obtenu grâce aux efforts d'entretien et au report des travaux de révision du four 1.

Les études pour la rénovation de l'UIOM ont permis la mise à l'enquête d'un projet et la présentation du préavis no 151 au Conseil communal pour la demande de crédit. Ce dernier a été adopté le 26 septembre. Toutefois, la rénovation a été suspendue suite au redémarrage du projet TRIDEL et à l'assurance fournie par l'Exécutif cantonal de pouvoir continuer à exploiter l'usine, en son état, jusqu'à la mise en service du nouveau complexe.

## GESTION DES EAUX

L'assainissement de la zone de Montheron et son raccordement à la STEP de l'AET sont terminés. Cette dernière phase de travaux marque l'achèvement de l'assainissement de la Ville de Lausanne tel qu'il a été conçu dans le plan d'aménagement à long terme des canalisations, adopté en 1986 par le Conseil d'Etat.

Des gainages ont permis la réhabilitation des collecteurs des chemins des Oiseaux et de Grésy. D'importants travaux de reconstruction de collecteurs ont été entrepris à la place Bel-Air, l'avenue Victor-Ruffy, au chemin des Acacias, sur la route cantonale du détournement de Cheseaux et à la route du Jorat.

Le rendement de la STEP de Vidy a légèrement progressé et a atteint 91 % pour la déphosphatation, 90 % pour la DBO<sub>5</sub> et 88 % pour la DCO. Le chantier de reconstruction et de prolongement de l'exutoire a été conduit dans un délai très court. Sa mise en service a été faite le 9 août. Parallèlement, une installation d'adduction d'eau industrielle a été construite ; elle permettra de diminuer sensiblement la consommation d'eau potable.

Pour faire face à l'augmentation significative des odeurs émanant de la STEP, de nombreux essais ont été entrepris tout au long de l'année. Au total, dix produits différents, sensés masquer ou agir, ont été testés, ainsi qu'un système d'ionisation. Les résultats se sont malheureusement avérés décevants ; il devient

### Déchets réceptionnés et traités par le service d'assainissement

	1998		1999		2000	
	Km	tonnes	Km	tonnes	Km	Tonnes
Déchets collectés par le CROM						

par conséquent nécessaire d'envisager la construction d'une nouvelle installation de désodorisation.

Des études pour l'optimisation énergétique de la STEP ont été menées dans le cadre d'Energie 2000. Des modifications du fonctionnement de l'aération des bassins biologiques sont déjà en voie de réalisation.

Dans le cadre de la recherche effectuée par la Confédération de nouvelles filières d'élimination des déchets animaux, la STEP a été approchée pour procéder à des essais d'incinération de farines animales. Ceux-ci se sont déroulés en décembre et ont porté sur 54 tonnes de marchandise ; ils sont en cours d'évaluation.

OM et DME Lausanne	106 566	41 363	106 323	42 361	105 874	42 287
OM et DME Cugy-Morrens-Etagnières Savigny-EPFL-UNIL	6 752	982	13 337	1 964	15 450	2 357
Sous-total	113 318	42 345	119 660	44 325	121 324	44 644
Huiles minérales extérieures	7 899	326	7 591	351	7 361	354
Divers incinérables		209		15		4
<b>Total par CROM</b>	<b>121 217</b>	<b>42 880</b>	<b>127 251</b>	<b>44 691</b>	<b>128 685</b>	<b>45 002</b>
<b>Déchets recyclés pour Lausanne</b>						
Réfrigérateurs - nombre de pièces		1 465		1 554		1500
Téléviseurs - nombre de pièces		0		1 371		1927
Textile		192		223		266
Papier		8 559		9 279		9 852
Carton		413		507		488
Verre		4 596		4 804		5 105
Métaux		971		1 057		1 059
Piles et thermomètres		16		13		16
Aluminium		19		27		22
Huiles alimentaires		17		20		23
Huiles minérales collectées à Lausanne		176		181		179
Déchets végétaux		3 816		4 348		4 687
Pneus		19		25		26
Divers		46		112		159
<b>Total des déchets recyclés</b>	<b>161 552</b>	<b>18 840</b>	<b>155 443</b>	<b>20 596</b>	<b>152 468</b>	<b>21 882</b>
<b>Total des déchets collectés par le CROM</b>	<b>282 769</b>	<b>61 720</b>	<b>282 694</b>	<b>65 287</b>	<b>281 153</b>	<b>66 884</b>
<b>Taux de recyclage</b>		<b>31.3%</b>		<b>32.7%</b>		<b>34.10%</b>
<b>Réceptionnés à l'UIOM</b>						
Déchets ménagers et assimilés (OM)		43 162		44 927		45 954
Déchets encombrants (DME)		3 261		3 405		3 901
Déchets industriels (DI)		82		127		80
Déchets confidentiels (CONF)		701		709		730
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)		1 045		1 073		1 262
Déchets spéciaux		66		66		62
<b>Total des déchets réceptionnés à l'UIOM</b>		<b>48 317</b>		<b>50 307</b>		<b>51 989</b>
<b>Incinérés à l'UIOM</b>		<b>45 259</b>		<b>45 583</b>		<b>46 379</b>
<b>Évacués sur d'autres lieux de traitement</b>		<b>3 058</b>		<b>4 724</b>		<b>5 610</b>
<b>Déchets traités à la STEP</b>						
<b>Boues déshydratées produites par</b>						
Lausanne		24 850		19 153		19 661
Autres STEP		3 266		3 388		1 864
Sables d'autres STEP		0		2		22
Déchets de grilles d'autres STEP		0		29		37
Copeaux, sciure, bois		310		247		326
Déchets combustibles spéciaux		101		85		52
Vidange de fosses septiques		748		624		703
Curage des sacs de routes		0		0		0
Fosses à graisse de restaurants		2 114		1 993		2 351
Huiles minérales usées		526		678		738
Huiles combustibles usées				22		41
<b>Total des déchets traités à la STEP</b>		<b>31 915</b>		<b>26 221</b>		<b>25 795</b>
<b>Incinérés à la STEP</b>		<b>26 522</b>		<b>23 703</b>		<b>20 383</b>
<b>Total général des déchets traités par le service d'assainissement</b>		<b>99 072</b>		<b>97 124</b>		<b>99 666</b>

## Production et consommation des exploitations

		1998	1999	2000
<b>Résidus évacués</b>		Tonnes	tonnes	tonnes
<b>UIOM</b>				
Scories		11 744	10 773	10 854
Cendres d'électrofiltres		461	983	1 042
Boues déshydratées du lavage des fumées		210	147	164
<b>STEP et Concentration</b>				
Sable des dessableurs STEP		540	516	544
Sable des dessableurs Capelard et Vuachère		199	213	178
Cendres et sable de l'incinération des boues		6 911	4 320	3 068
Cendres fines		865	521	386
Déchets de dégrillage		665	731	661
Huiles minérales		244	680	731
Boues déshydratées du lavage des fumées		32	21	13
Boues déshydratées mises en décharge (Teuftal)		275	0	0
<b>Total des détritrus évacués</b>		<b>22 146</b>	<b>18 905</b>	<b>17 641</b>
<b>Chaleur et électricité</b>				
Chaleur fournie aux SI				
STEP		17 287	18 439	17 818
UIOM		75 693	80 770	83 471
<b>Total de la chaleur fournie aux S.I.</b>		<b>92 980</b>	<b>99 209</b>	<b>101 289</b>
Production interne d'électricité (UIOM)		0	0	0
<b>Consommation des exploitations</b>				
<i>Électricité</i>	MWh			
UIOM		3 365	3 114	3 201
STEP		8 574	8 480	8 543
<i>Fuel</i>	kg			
STEP		28 043	11 262	11 756
<i>Diesel pour camions</i>	litres			
CROM		251 610	253 450	279 698
STEP		53 601	39 516	23 980
<i>Gaz</i>	MWh			
STEP		20 910	18 442	17 633
<i>Eau</i>	m3			
UIOM		119 652	115 431	111 004
STEP (eau potable)		141 801	161 746	121 006
STEP (eau du lac)				22 000

## Traitement des eaux usées à la STEP

		1998	1999	2000
Débit traitement mécanique	m3	41 024 350	48 722 132	44 093 099
Débit traitement biologique et chimique	m3	36 417 259	42 481 844	38 911 253
EHT		306 430	217 000	279 092
DCO effluent	ppm O2	43.65	37.35	33.57
DBO5 effluent	ppm O2	14.47	10.43	14.38
P total effluent	ppm P	0.34	0.42	0.49
Rendement de la STEP DCO	%	80	82	88
Rendement de la STEP DBO5	%	87	90	90
Rendement de la STEP P total	%	90	88	91

## Évolution quantitative par habitant et par an des déchets urbains réceptionnés à Lausanne

Années	Habitants lausannois	Déchets incinérables				Déchets recyclables									
		Kg/habitant/an				Kg/habitant/an									
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1959	123 328	169		31	200										
1960	126 328	167		29	196										
1961	130 470	173		32	205										
1962	130 923	185		33	218										
1963	135 826	195		35	230										
1964	135 661	204		43	247										
1965	134 438	213		41	254										
1966	134 899	211		46	257										
1967	136 766	216		52	268										
1968	138 297	221		57	278										
1969	138 212	228		65	293										
1970	137 383	233	13	70	316	1,41									1,41
1971	139 838	242	13	79	334	1,89	0,32								2,21
1972	140 973	248	13	71	332	1,94	0,52								2,46
1973	141 014	256	11	73	340	1,84	2,69								4,53
1974	140 136	249	9	66	324	2,15	7,62								9,77
1975	139 197	243	13	59	315	2,03	7,27	2,67				0,03			12,00
1976	137 728	250	9	56	315	1,92	8,59	4,54	0,99			0,15			16,19
1977	137 274	253	11	58	322	2,18	11,05	6,18	0,74			1,85			22,00
1978	130 874	270	10	53	333	2,26	13,89	8,11	0,91	0,06		1,94			27,17
1979	128 817	288	11	57	356	2,55	15,86	9,51	0,73	0,11		2,10			30,86
1980	128 572	292	11	55	358	2,67	16,50	11,16	0,88	0,12		2,27			33,60
1981	128 525	292	11	48	351	2,82	20,49	13,63	0,72	0,14		2,18			39,98
1982	128 166	309	11	54	374	2,99	22,63	16,02	0,74	0,10		1,80			44,28
1983	128 201	309	14	54	377	3,85	22,72	17,32	0,67	0,10		1,77			46,43
1984	127 953	316	13	49	378	3,56	24,14	18,63	1,12	0,13		2,23			49,81
1985	127 130	324	14	44	382	3,74	25,21	19,88	1,34	0,15		1,48			51,80
1986	126 097	336	15	48	399	3,82	27,85	19,06	1,15	0,13		1,37			53,38
1987	126 564	352	16	47	415	4,42	30,27	22,34	1,28	0,12		2,42			60,85
1988	126 899	355	18	52	425	4,78	31,20	23,24	1,35	0,12	0,89	2,99			64,57
1989	126 699	355	16	51	422	5,11	36,84	25,91	1,35	0,13	4,10	2,71			76,15
1990	127 515	350	12	44	406	4,91	45,73	28,60	1,37	0,12	5,05	2,30			88,08
1991	127 118	344	13	47	404	5,47	48,18	30,89	1,45	0,12	11,56	2,35			100,02
1992	126 058	335	15	47	397	6,15	54,67	32,71	1,14	0,12	15,98	1,97			112,74
1993	125 458	322	14	44	380	5,83	58,02	34,39	1,85	0,12	20,31	1,88			122,40
1994	125 264	315	17	48	380	5,00	61,44	33,26	2,27	0,12	24,44	1,77			128,30
1995	124 562	275	18	82	375	5,26	65,47	33,10	3,59	0,13	25,39	1,61	0,05	0,10	134,70
1996	123 577	273	19	92	384	6,29	68,01	33,90	2,59	0,14	29,55	1,65	0,07	0,15	142,35
1997	123 295	250	19	110	379	7,34	68,27	35,02	1,65	0,15	33,05	1,61	0,15	0,41	147,65
1998	124 131	238	21	122	381	7,82	72,28	37,03	1,55	0,13	30,74	1,55	0,15	0,52	151,77
1999	125 156	234	21	126	381	8,45	78,19	38,38	1,78	0,10	34,74	1,61	0,22	1,09	164,56
2000	124 823	245	23	110	378	7,81	80,19	39,79	2,13	0,12	37,55	1,61	0,18	1,27	170,65

**Légende :**

A	Déchets ménagers
B	Déchets encombrants
C	Secteur économique (estimation basée sur la taxe des entreprises)
D	Total
E	Métaux
F	Papier-carton
G	Verre
H	Textiles
I	Piles
J	Végétaux pour compost
K	Huiles minérales et alimentaires
L	Aluminium
M	Divers (y.c. PET, OREA , SWICO, batterie, sciure)
L	Total

**Liste des abréviations utilisées dans les tableaux ci-dessus :**

<i>Déchets ménagers</i>	OM
<i>Déchets encombrants</i>	DME
<i>Équivalent habitant théorique</i>	EHT
<i>Demande chimique en oxygène</i>	DCO
<i>Demande biologique en oxygène à 5 jours</i>	DB05
<i>Phosphore</i>	P
<i>Services industriels</i>	SI